Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9370776
Centre d'intérêt: 250

Gariépy, François.

L'intégration socio-culturelle des élèves / par François Gariépy -- [Montréal] : Commission des écoles catholiques de Montréal, Centre de ressources en éducation populaire, [1991?]
54, [11] p. : ill. ; 28 cm.

En tête du titre: Projet haïtien, 1984-1990 : phase II. Bibliogr. p. [55].

Vedette(s)-secondaire(s): Commission des écoles catholiques de Montréal. Centre de ressources en éducation populaire

Descripteur(s): Immigrant * Intégration sociale * Milieu culturel * Scolarisation * Emploi * Loisir * Attitude politique * Evaluation de projets * Questionnaire * Statistiques * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: Haïtien * Projet haïtien

Cette recherche vise à obtenir des données quantitatives sur le cheminement des étudiants après leur passage au Projet haïtien de façon à évaluer ce dernier quant à son objectif d'intégration des jeunes Haïtiens à la société québécoise. Les données recueillies concernent leur situation sur le plan scolaire, sur le marché du travail, leur connaissance de certains aspects de la culture et de la vie politique québécoise ainsi que leur perception du projet auquel ils ont participé. Il ressort de l'analyse des données que les étudiants inscrits au Projet haïtien s'intègrent dans une très grande proportion, qu'ils poursuivent en très grande majorité (72 %) leurs études, qu'ils sont en grande proportion (51,4 %) au travail dans un milieu composé majoritairement de Québécois de souche, qu'ils vivent une certaine distanciation sur le plan de leur participation à la culture québécoise et que plus ils passent de temps au Québec, plus ils s'intéressent à la vie politique. Les étudiants reconnaissent l'importance du Projet haïtien dans le développement de leur sentiment d'appartenance à la collectivité québécoise. Questionnaire en annexe.

Type de document:

9370776
J1.147
ex.1
CENTRE DE DOCUMENTATION
CREP

CREP

Centre de ressources en éducation populaire

Projet haïtien 1984 - 1990

Phase II

L'intégration socio-culturelle des élèves

Par François Gariépy, communicateur-conseil

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

J 1.147
ex.1

1370776

CREP Centre de ressources en éducation populaire

Projet haïtien
1984 - 1990

Phase II

L'intégration socio-culturelle des élèves

Par François Gariépy, communicateur-conseil

LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

REMERCIEMENTS

Une pareille recherche ne peut se réaliser sans le concours de personnes qui y mettent leur talent et leur disponibilité. Je tiens à remercier toute l'équipe du Projet haïtien et particulièrement Madame Suzie Boisrond sans qui nous aurions eu toutes les difficultés du monde à repérer les étudiants. Je veux aussi souligner l'excellente collaboration de Madame Marie Nobert, sociologue, qui nous a conseillé sur la méthodologie et Messieurs Raymond Alario et Serge Chevary, conseillers en informatique. Enfin, je veux remercier Monsieur Pierre Gariépy, conseiller en éditique, Madame Colette Séguin, correctrice et Madame Sylvie Laurent, secrétaire. La qualité de leur présence et le temps qu'ils et elles ont mis au service de la recherche y sont pour beaucoup dans la qualité du document que vous avez entre les mains.

François Gariépy
Communicateur conseil
1715, rue Fayolle
Verdun
H4H 2S7
(514) 766-2064

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

REMERCIEMENTS 1
TABLE DES MATIÈRES 3
LISTE DES FIGURES 4
LISTE DES TABLEAUX 5
RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS DU SONDAGE 6

I. PRÉSENTATION

1.1 Mandat 9
1.1 Ojectif de la recherche 10

II. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

2.1 Evaluer l'intégration 10
2.2 Méthode d'élaboration du questionnaire 14
2.3 Contenu du questionnaire 15
2.4 Échantillonnage et administration du sondage 16
2.5 L'interprétation 18

III. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION

3.1 Données sociologiques de la population-cible 19
3.2 Données quant à l'intégration fonctionnelle 20

3.2.1 Situation sur le plan académique 21
3.2.1 Situation sur le marché du travail 26

3.3 Données quant à l'intégration culturelle 30

3.3.1 Les loisirs culturels 30
3.3.2 Liens d'amitié créés au Québec 35
3.3.3 La connaissance du Québec politique 36

3.4 L'évaluation du Projet haïtien 40

3.5 Perception des répondants quant à leur intégration 44

IV. CONCLUSION 49

V. DÉFIS POSÉS AU PROJET HAÏTIEN ET PISTES D'ORIENTATION 52

BIBLIOGRAPHIE
ANNEXE

LISTE DES FIGURES

PAGE

Figure 1 - Provenance des étudiants avant l'inscription au Projet..... 19

Figure 2 - Niveau actuel de scolarité, étudiants inscrits de 1984 à 1989..... 22

Figure 3 - Diplômes obtenus par les étudiants, étudiants inscrits de 1984 à 1988..... 23

Figure 4 - Diplômes obtenus selon le sexe..... 24

Figure 5 - Liens entretenus au travail..... 27

Figure 6 - Nombre d'années au Québec et travail, étudiants inscrits de 1984 à 1989.... 29

Figure 7 - Spectacles québécois de souche, assistance selon le nombre d'années au Québec..... 31

Figure 8 - Préférences musicales..... 33

Figure 9 - Musique québécoise de souche, écoute selon le nombre d'années au Québec. 34

Figure 10 - Liens d'amitiés créés au Québec, selon le nombre d'années au Québec..... 35

Figure 11 - Connaissance du premier ministre du Québec, selon le nombre d'années au Québec..... 38

Figure 12 - Exercice du droit de vote, selon le nombre d'années au Québec..... 39

Figure 13 - Perception de leur intégration, selon le moment d'inscription au Projet..... 41

LISTE DES TABLEAUX

PAGE

Tableau 1 - Obtention des diplômes en fonction de la provenance des étudiants..... 25

Tableau 2 - Pourcentage des étudiants au travail en fonction du sexe et de la composition du milieu de travail selon les orignes ethniques..... 28

Tableau 3 - Assistance aux spectacles québécois selon le sexe des étudiants..... 31

Tableau 4 - Connaissance des figures politiques du Québec selon le sexe..... 37

Tableau 5 - Perception des étudiants quant à la pertinence de l'utilisation du créole en fonction des années de fréquentation..... 43

Tableau 6 - Sentiment d'intégration au Québec en fonction de la provenance..... 45

RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS

Provenance des étudiants

62,1 % des élèves inscrits au Projet haïtien provenaient d'Haïti, 31 % de la CECM, 6,9 % d'autres commissions scolaires. 39,7 % sont des femmes et 60,2 % des hommes.

27 % des élèves inscrits étaient analphabètes.

Situation sur le plan académique

72 % de la clientèle est aux études. 50,7 % des répondants ont obtenu un diplôme (DES, DEC, DEP, universitaire).

De 1984 à 1989, les filles (33,2 %) ont obtenu moins de diplômes que les garçons (50 %).

Les élèves provenant directement d'Haïti avant le projet ont obtenu plus de diplômes d'études que ceux issus des commissions scolaires.

Situation sur le marché du travail

41 % des étudiants de 1984 à 1989 travaillent actuellement et 72 % ont travaillé ou travaillent pendant leurs études.

Les filles (29,6 %) sont moins nombreuses sur le marché du travail que les garçons (48,7 %).

26,4 % des répondants seraient sans emploi.

51,4 % des étudiants travaillent dans un milieu composé en majorité (50 % et plus) de Québécois de souche; 15 % dans un milieu composé majoritairement de personnes d'autres origines ethniques; 21,2 % dans un milieu où sont représentés de façon majoritaire les Haïtiens.

Les filles (20 %) travaillent plus fréquemment que les garçons (13 %) dans un milieu composé majoritairement d'ethnies d'autres origines que québécoise ou haïtienne.

Les répondants disent entretenir plus de liens, d'échange au travail avec les Haïtiens (59,8%) qu'avec les Québécois de souche (26,5 %) ou les personnes d'autres origines ethniques (15,5 %)

Plus ils séjournent longtemps au Québec, plus ils ont tendance à être présents sur le marché du travail.

Données quant à l'intégration culturelle

Ils vont rarement ou jamais voir de spectacles québécois de souche. Plus ils demeurent longtemps au Québec, moins ils disent aller voir des spectacles québécois de souche.

Ils écoutent souvent ou toujours la télévision en français (83,2 %) et un peu en anglais (73,7 %). Les filles écouteraient davantage les émissions d'origine américaine que les garçons.

Les répondants préfèrent à toute autre musique celle provenant d'Haïti. Il semble que l'écoute de la musique québécoise n'augmente pas plus leur séjour au Québec est long.

Plus ils demeurent longtemps au Québec, plus ils disent se lier d'amitié avec les Québécois de souche.

65,8 % des garçons et 55, 5 % des filles connaissent le premier ministre du Québec.

Ils exercent peu leur droit de vote (25 %). Ils votent davantage plus ils séjournent longtemps au Québec.

Évaluation du Projet haïtien

92,3 % des répondants considèrent que le Projet haïtien les a moyennement et beaucoup aidés.

91,8 % se disent valorisés par le Projet haïtien.

Les activités parascolaires sont jugées à 86,7 % comme facilitant leur intégration sociale.

Le regroupement entre Haïtiens, l'utilisation du créole dans l'enseignement et l'aide des autres élèves suscitent un pourcentage d'appréciation plus bas (60 à 70 % environ) en regard de leur intégration au Québec.

81,8 % des répondants disent qu'ils se sentent intégrés au Québec.

Les élèves provenant d'Haïti se sentent davantage intégrés que ceux ayant fréquenté le réseau scolaire avant leur inscription au Projet.

I. PRÉSENTATION

1.1 **Mandat**

En 1990, M. Lemarec Destin, formateur au Projet haïtien depuis quelques années, a effectué une première recherche visant à évaluer l'efficacité des mesures mises en place pour favoriser l'intégration des jeunes haïtiens à la société québécoise [1]. Pour ce faire, il avait utilisé trois types de questionnaires: un pour les intervenants, un second pour les élèves en cours de formation et un dernier destiné aux élèves qui avaient poursuivi leurs études dans les centres de formation générale. En plus des questionnaires, deux rencontres avaient été organisées, l'une avec les élèves et l'autre avec les formateurs. Enfin une dernière rencontre avait réuni les anciens élèves du projet afin de recueillir leurs impressions sur l'école et la formation qu'ils avaient reçue. Ce rapport, nous communique très clairement la perception des étudiants et des formateurs qui y étaient impliqués quant à l'efficacité et la pertinence du projet. Cependant on disposait de peu de données sur les élèves qui avaient quitté le Projet haïtien.

La présente recherche se situe donc en continuité avec cette démarche d'évaluation. Plus précisément, elle vise à obtenir des données quantitatives sur le cheminement des étudiants après leur passage au projet haïtien. En connaissant leur situation actuelle, nous sommes à même de mieux saisir leur degré d'intégration à la société québécoise, objectif ultime

---

[1] Destin, Lemarec, *Rapport sur le Projet haïtien, 1984-1990,* CREP, CECM, 1991, 55 pages.

du Projet haïtien. Nous avons donc recueilli des données sur leur situation quant au marché du travail, à leur cheminement scolaire, à leur connaissance de certains aspects de la culture québécoise et enfin sur la perception qu'ils ont du projet. Cette dernière catégorie de données cependant occupe peu de place dans ce rapport puisque la recherche de monsieur Lemarec Destin aborde l'évaluation des approches et stratégies pédagogiques du Projet haïtien.

1.2 **Objectif de la recherche**

Obtenir des données quantitatives sur le cheminement des étudiants après leur passage au Projet haïtien afin de poursuivre l'évaluation du Projet quant à son objectif d'intégration des jeunes Haïtiens à la société québécoise.

II. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

2.1 **Évaluer l'intégration**

Nous n'avons pas la prétention de faire le tour de la question entourant la problématique de l'intégration des jeunes Haïtiens à la société québécoise. D'abord les étudiants du Projet haïtien ne sont pas représentatifs des jeunes de l'ensemble de la communauté. Tout au plus peut-être pourrons-nous fournir quelques données concernant l'intégration d'une clientèle, données factuelles qui pourront nourrir la réflexion des intervenants impliqués dans la recherche d'un modèle d'intervention adapté aux jeunes Haïtiens.

D'autre part, comme les chercheurs ne s'entendent pas tous sur une définition de l'intégration, nous nous sommes demandé comment nous pouvions dans un cadre restreint de recherche risquer d'évaluer l'intégration d'un groupe culturel particulier. Pour évaluer l'intégration, nous avons dû nous donner une définition commune. Pour ce faire, nous avons puisé dans les balises théoriques dont fait état M. Maurice Chalom dans son livre "Le migrant démuni" [2]. Nous retiendrons pour la présente étude les distinctions amenées par J.W. Berry et U. Kim [3] qui font état de trois modes d'insertion: la séparation qui renvoie au retrait de la société d'arrivée; l'assimilation qui équivaut à une perte d'identité culturelle et l'intégration qui signifie à la fois le maintien de l'identité culturelle de l'immigrant et la recherche d'appartenance au contexte social de la société d'arrivée. C'est le sens que nous donnerons ici à l'intégration. "Mais quelle que soit l'interprétation de cette phase du trajet migratoire, le processus d'intégration qui commence alors comprendra l'apprentissage, par l'immigrant, de nouveaux rôles sociaux, une modification de ses valeurs et finalement sa participation à l'économie, à la politique et à la vie sociale de la société d'arrivée." [4] Et nous voilà déjà confrontés à la dynamique de la double acculturation nécessaire au processus d'intégration. En d'autres termes, pour que l'immigrant modifie ses valeurs et ses rôles sociaux, les membres de la société d'accueil doivent également modifier leurs propres schèmes culturels afin de faire place dans leur société à de nouveaux groupes ethnoculturels. Ces individus nouvellement arrivés doivent

---

[2] Chalom, Maurice, *Le migrant démuni*, Liber, 1991,150 pages.

[3] Chalom Maurice, op. cit. p. 7

[4] Chalom, Maurice, op. cit. p. 21

maintenir leur identité culturelle et s'intégrer à cette société d'accueil. Les membres de la société d'accueil doivent par conséquent, pour que l'intégration réussisse, accommoder leurs comportements, s'ajuster et en quelque sorte intégrer le système de valeurs et les comportements de l'immigrant. Dans la mesure où cette accommodation mutuelle de la part de l'immigrant et des membres de la société d'accueil est réussie, nous pouvons parler de culture synchrétique, ou culture de seconde génération. Or, il semble bien que notre société québécoise ne réagisse pas toujours adéquatement aux communautés d'origines ethniques diverses [5]. Certains membres de notre société et parfois nos propres institutions réagissent négativement à la présence des minorités dites "visibles". Il est donc périlleux d'évaluer une intervention éducative comme le Projet haïtien et de déterminer si à travers tous les facteurs qui influencent l'intégration des jeunes Haïtiens, ce projet a réellement des incidences sur leur intégration sociale.

Une seconde difficulté dans l'évaluation de l'intégration: interposer notre propre référent culturel dans la définition que nous nous donnons de l'intégration, posant ainsi notre culture comme la culture de référence. Nous ne pouvons y échapper. Cependant, dans l'élaboration du questionnaire nous en avons tenu compte en essayant de recueillir comment eux-mêmes percevaient leur propre intégration.

Au cours de la lecture, vous constaterez que nous parlerons d'acculturation. Nous entendrons par ce concept "l'apprentissage des normes, des rôles et des contenus, des schèmes culturels de la société d'arrivée, apprentissage qui devient un indice d'absorp-

[5] Se référer au sondage CROP diffusé dans le quotidien *La Presse*, le 9 et 10 juin 1992.

tion, c'est-à-dire d'intégration complète" [6].

Enfin, pour pouvoir évaluer l'intégration des membres d'une communauté nous devons à partir de notre conception de l'intégration identifier des indicateurs et des critères nous permettant de statuer sur le degré d'intégration. Pour ce faire, nous avons distingué l'intégration fonctionnelle de l'intégration culturelle. L'intégration fonctionnelle réfère à la capacité de l'individu de fonctionner dans notre société sur le plan scolaire et du travail. Elle s'adresse donc à la sphère cognitive des individus en situation d'intégration et à la sphère professionnelle. Quant à l'intégration culturelle elle comprend les réseaux d'amitiés que l'immigrant crée au fur et à mesure de son intégration, sa participation aux loisirs culturels et à la vie institutionnnelle de la société. Par conséquent, pour les fins de l'étude, nous dirons qu'un jeune Haïtien s'intègre de façon fonctionnelle à la société québécoise lorsqu'il poursuit ses études jusqu'à la limite de ses propres capacités personnelles ou/et qu'il s'insère sur le marché du travail dans un milieu représentatif de la société d'accueil. Nous dirons d'un jeune Haïtien qu'il s'intègre culturellement à la société québécoise lorsqu'il participe à la vie institutionnelle de la société d'accueil, qu'il entretient des liens d'amitiés avec les membres de cette société et qu'il participe aux loisirs culturels caractéristiques et partagés par l'ensemble des citoyens de la société d'accueil. Enfin, pour considérer un jeune Haïtien comme étant intégré à la société québécoise, que ce soit sur le plan de l'intégration fonctionnelle ou culturelle, nous

---

[6] Chalom, Maurice, op.cit., p.25. Nous faisons ici référence aux études de Chalom, Bochner et Richardson.

pensons qu'il doit lui-même éprouver le sentiment de faire partie du Québec.

Pour cette recherche, étant donné le cadre limité de notre travail, nous avons laissé de côté les dimensions personnelles référant à l'échelle de valeurs de l'individu, à la modification des attitudes et des modes de comportement lui permettant de se conformer à son nouvel environnement culturel. De même nous avons limité notre aire de recherche en excluant le milieu familial, les rôles sexuels, les comportements entre les membres de la famille, les prises de décisions. Ces variables pourraient faire à elles seules l'objet d'une autre recherche.

2.2 **Méthode d'élaboration du questionnaire**

Nous avons dans un premier temps rencontré à deux reprises les formateurs du Projet haïtien. Après s'être entendu sur une définition de l'intégration, nous avons précisé les différents indicateurs pour ensuite formuler des questions appropriées à cette clientèle. Après de multiples corrections et ajouts par divers intervenants liés au Projet haïtien, le questionnaire a été révisé par Madame Marie Nobert, sociologue, qui administre régulièrement des sondages. Puis nous avons procédé à un test afin de vérifier le niveau de compréhension des questions et la capacité d'y répondre auprès d'un groupe de 18 Haïtiens. Ce qui nous a amenés à apporter encore quelques modifications mineures. Compléter le questionnaire a nécessité de 10 à 25 minutes aux répondants. Il a été élaboré

en tenant compte dans la mesure du possible des règles de l'art[7].

2.3 Contenu du questionnaire

En plus des données sociologiques qui comprennent le sexe, l'âge, la durée de vie au Québec, nous nous sommes attardés au vécu scolaire. Nous les avons interrogés sur leur situation scolaire avant l'arrivée au Projet, la durée de leur séjour, leur niveau d'étude et les diplômes obtenus. Nous leur avons demandé également s'ils étaient étudiants actuellement. Quant au marché du travail, nous avons cherché à connaître ceux qui travaillaient actuellement ou étaient en chômage, ceux et celles qui travaillent pendant leurs études. Nous les avons interrogés sur le temps total d'occupation des emplois depuis leur arrivée au Québec de même que sur la composition de leur milieu de travail. Nous leur avons demandé aussi d'indiquer la langue parlée au travail et avec qui ils entretenaient des liens. Le troisième volet comprenait des questions sur leur intégration culturelle. Ils ont été amenés à s'interroger sur leur présence aux spectacles culturels québécois de souche. Des questions ont porté sur leur habitudes télévisuelles en regard de la culture américaine et québécoise, leur langue préférée pour l'écoute de la télévision, et leur préférence quant à différents genres musicaux. Nous les avons aussi interrogés sur les liens d'amitiés qu'ils entretiennent avec la communauté d'accueil et les autres personnes d'autres origines ethniques. Puis nous avons cherché à évaluer leur connais-

---

[7] Notre recherche dans ses aspects méthodologiques a été inspirée du livre *Recherche sociale, de la problématique à la collecte de données*, écrit sous la direction de Benoît Gauthier, Presses de l'Université du Québec, 1984, 535 pages.

sance de la politique québécoise en leur demandant les noms des principaux acteurs de la scène politique actuelle de même que leur taux de participation au vote lors des élections. Après avoir sondé leur propre perception quant à leur intégration à la société québécoise, nous les avons invités à nous dire, parmi un ensemble de composantes pédagogiques caractéristiques du Projet haïtien, lesquelles ils jugeaient les plus positives quant à leur intégration à la société québécoise. Pour plus de détails sur le questionnaire, veuillez consulter l'exemplaire à l'annexe I.

2.4 Échantillonnage et administration du sondage

Nous avons déterminé l'échantillonnage en laissant le hasard guider le choix des individus qui feraient partie de l'échantillon. Nous avons opté pour une technique probabiliste. Nous pouvions nous contenter d'un échantillon réduit puisque la population interrogée était relativement homogène: arrivée depuis quelques années seulement au Québec, elle était haïtienne, composée essentiellement de jeunes qui accusaient un retard scolaire important, provenant majoritairement de milieux socio-économiques relativement défavorisés et dont l'âge moyen se situait aux alentours de 22 ans. Mais la population étudiée est relativement restreinte: environ 230 étudiants de 1984 à 1989. Selon Madame Marie Nobert, en bas de 50 personnes interrogées, on ne peut statistiquement avoir une assurance minimale concernant la représentativité de l'échantillon. Nous avons déterminé à 25 % le nombre d'étudiants à rejoindre de façon aléatoire pour que le sondage soit représentatif de la population. 68 questionnaires ont été dûment remplis par des

personnes choisies de façon aléatoire. Quand nous ne pouvions entrer en contact avec la personne, nous choisissions le nom suivant sur la liste des étudiants. Nous avons donc rejoints 29,5 % de l'ensemble de la population étudiante au Projet haïtien de 1984 à 1989 ce qui, d'après nous, diminue les risques d'erreurs d'échantillonnage. Nous avons limité notre échantillonnage à ces années puisqu'à partir de 1990, la grande majorité des étudiants étaient encore inscrits aux études au Projet haïtien.

L'administration du sondage fut très difficile à réaliser. Il s'agit d'une clientèle extrêmement mobile. A titre d'exemple, sur environ 100 adresses d'étudiants vérifiées, seulement 17 demeuraient exactes à peine un an plus tard. L'envoi postal du questionnaire devenait donc à toute fin pratique inutile. Cette méthode fut éliminée d'autant plus que par tradition, la culture haïtienne est davantage orale et que le taux de réponses au questionnaire aurait été fort probablement très bas. Nous avons par la suite pensé convoquer au moyen des médias une rencontre de "retrouvailles" des anciens au cours de laquelle nous aurions pu rassembler le plus d'étudiants possible. Mais en même temps, le climat racial se détériorait chez nos voisins du sud et même au Canada et à Montréal où des affrontements survenaient de plus en plus fréquemment au cours des rassemblements d'Haïtiens. Nous avons donc dû laisser tomber cette option. Nous avons plutôt choisi d'entrer en contact téléphonique avec les personnes que nous pouvions rejoindre pour ensuite leur demander les numéros de téléphone des autres étudiants ciblés. De fil en aiguille, nous avons réussi à rejoindre la majorité des étudiants en les contactant parfois, à l'église, dans la rue, dans les centres de formation générale etc. Nous les

invitions ensuite à des rencontres au CREP et à la Maison d'Haïti pour qu'ils puissent compléter le questionnaire. Nous avons dû même nous déplacer aux domiciles de certains d'entre eux afin d'obtenir leur collaboration. C'est dire que tous ne voulaient pas nécessairement répondre au questionnaire puisque certains étaient encore réticents à donner leurs adresses et à exprimer leur point de vue. Le taux de réponse aux questions a été très élevé puisqu'il y avait sur place un formateur du Projet haïtien qui pouvait aider les jeunes lorsque ceux-ci rencontraient une difficulté.

2.5 L'interprétation

Une fois compilées à l'aide du logiciel *Lotus, 123*, les données ont été présentées aux formateurs lors de deux rencontres afin de recueillir leur interprétation. Comme les formateurs sont impliqués depuis quelques années dans le projet d'intégration des jeunes Haïtiens à la société québécoise, ils étaient à même de comprendre et de faire une lecture du sondage. Plusieurs des formateurs publient d'ailleurs des textes traitant de l'intégration, de l'alphabétisation et ont largement réfléchi à la problématique de l'intégration des jeunes Haïtiens à la société québécoise. Leur interprétation occupera par conséquent une place dans le présent rapport, s'ajoutant aux commentaires recueillis lors des lectures et des rencontres effectuées pendant la recherche. L'interprétation des résultats que vous trouverez dans ces pages doit être considérée comme une amorce à la réflexion que suscite la richesse des données que nous avons colligées. Elle constitue une première réaction qui pourrait être enrichie par la confrontation aux autres recherches effectuées

sur le terrain. Voici donc les résultats et leur interprétation.

III. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION

3.1 Données sociologiques de la population-cible

Sur les 68 répondants, 27 (39,7%) sont des femmes et 41 (60,2%), des hommes. Ce qui représente la composition moyenne des groupes depuis les débuts du projet. Leur moyenne d'âge: 22,9 ans. Ils vivent au Québec depuis 6,3 ans en moyenne, l'écart variant de 3 à 19 ans. Ils proviennent majoritairement d'Haïti (62,1 %), et à un degré moindre de la CECM (31%) et des autres commissions scolaires (6,9%). (Figure 1)

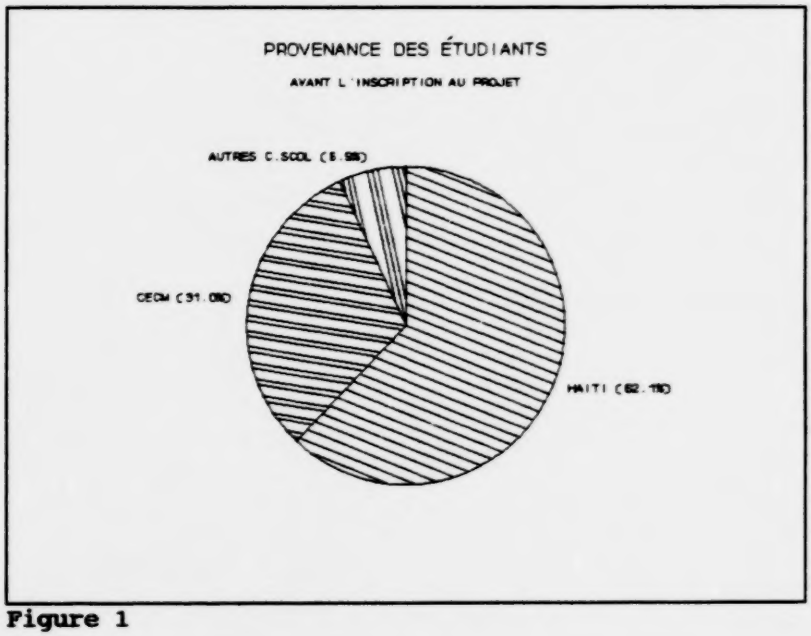

Figure 1

Avant leur arrivée au projet, ceux et celles qui étaient inscrits dans une commission scolaire provenaient également des classes d'accueil (45%) et des cheminements particuliers de formation (45%) et beaucoup moins du secteur régulier (9%).

On remarque qu'ils vivent principalement dans des quartiers tels Rivière-des-Prairies, Montréal-Nord, et Saint-Léonard. On en retrouve aussi à Ville Saint-Michel, Parc extension et dans le West Island. Ils sont regroupés entre autres, pour des raisons d'ordre économique mais aussi et sinon plus pour des raisons d'accessibilité au logement. En matière de logement, il y aurait une discrimination flagrante qui toucherait un demandeur sur trois d'origine haïtienne (GARON 1988) [1]. Cet éloignement physique des Québécois de souche ne facilite pas leur intégration, favorisant surtout des contacts avec leur milieu environnant constitué principalement d'Haïtiens.

3.2 Données quant à l'intégration fonctionnelle

Nous verrons au cours des prochaines pages comment les répondants se situent face aux études et au marché du travail québécois.

---

[1] Garon, Muriel. *Une expérience de testing de la discrimination raciale dans le logement à Montréal*, Montréal, Commission des droits de la personne du Québec, 1988.

3.2.1 Situation sur le plan académique

Les étudiants qui s'inscrivent au Projet marquent des retards scolaires importants, sont souvent analphabètes dans leur propre langue, le créole. Ils éprouvent d'énormes difficultés à fonctionner dans le système scolaire régulier. 27 % des élèves qui s'inscrivaient au Projet haïtien de 1984 à 1989 étaient classés analphabètes et nécessitaient en moyenne 1 178 heures de cours d'alphabétisation pour pouvoir poursuivre leurs études. Les étudiants ont passé en moyenne 16,4 mois au Projet haïtien. Certains, moins nombreux, n'y sont venus que pour quelques mois alors que d'autres y sont restés durant 29 mois. Entre 7,3 % et 13,2 % des élèves inscrits au Projet haïtien décrochent avant d'avoir terminé leur 3e secondaire [9].

De la clientèle interrogée 72 % étaient aux études. Parmi ces étudiants, 29,4% étaient au niveau de la 5e secondaire alors que 23,5 % était inscrits au collégial Figure 2). On peut donc noter que les étudiants inscrits au Projet haïtien sont très nombreux aux études et que 45,7 % ont obtenu un diplôme (Figure 3). Des étudiants inscrits en 1984, 42,8 % disent encore être aux études alors que 56,9 %

---

[9] Pour de plus amples informations sur les caractéristiques de la clientèle inscrite au Projet haïtien, consulter: le rapport du collectif composé de Suzie Boisrond, Jean La Salle, Marie-Camille Latulippe et Yannik Rouzier, *Projet haïtien du Centre Saint-Marc, Bilan*, avril 1985, 12 pages; le rapport de M. Lemarec Destin, op. cit. ; le texte d'Alain Présent et Yannick Rouzier, *Sensibilisation des parents haïtiens à leurs droits face à l'école*, travail présenté au cours "Fondements de l'action communautaire", Université de Montréal, avril 1992, 20 pages.

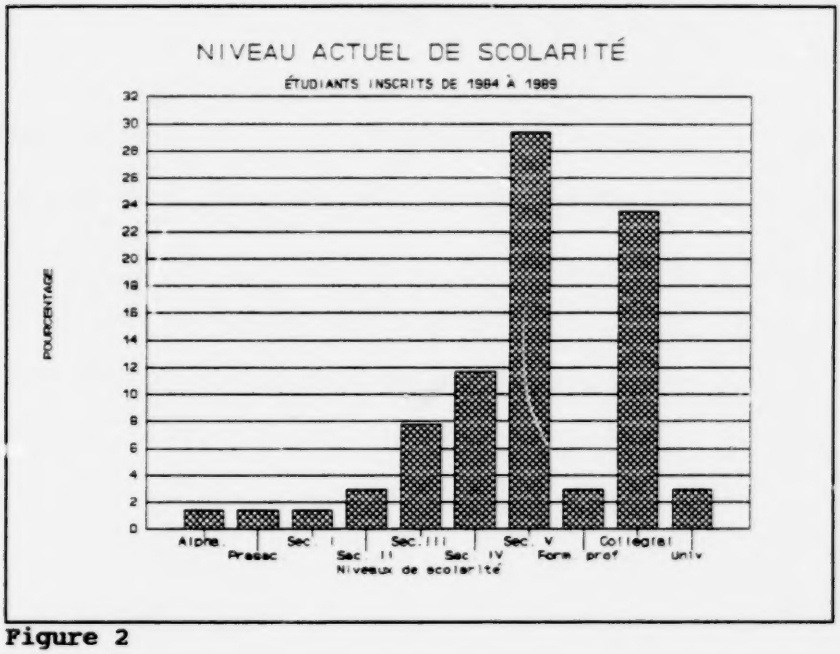

Figure 2

ont obtenu un diplôme (DES, DEC). On compterait 19,1 % de décrocheurs, c'est-à-dire ceux qui ont abandonné leurs études avant la fin de leurs études secondaires. En d'autres termes, les étudiants séjournent longtemps dans le système scolaire sans toutefois toujours obtenir un diplôme. Selon les formateurs du Projet, ceci pourrait s'expliquer par le fait que pour les Haïtiens, aller à l'école est un indicateur d'u[illegible]angement de statut social. Même s'ils ne réussissent pas et que leur chance de réussite sont presque nulles, certains vont tout de même continuer de garder l'espoir de pouvoir terminer leurs études secondaires. Même si elles sont moins nombreuses à être inscrites au Projet haïtien, les filles (74 %) fréquentent, en proportion, légèrement plus le réseau scolaire que les garçons (70,7%).

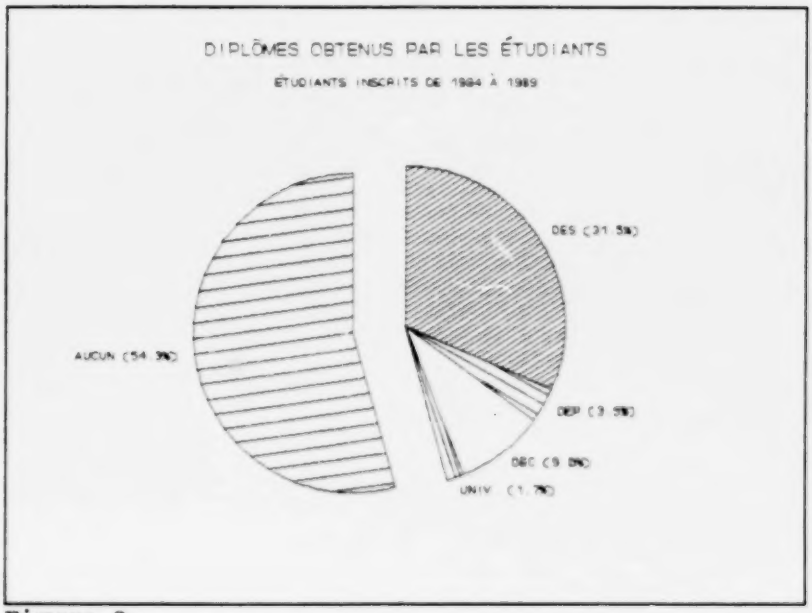

Figure 3

Cependant, on note qu'elles (19 %) obtiennent moins de diplômes d'études secondaires que les garçons (41,1 %) même si elles réussissent mieux que ceux-ci à terminer leurs études collégiales (Figure 4). Elles ont obtenu par conséquent moins de diplômes au total que les garçons.

Pour expliquer cet état de fait, l'équipe du Projet haïtien réfère à la dynamique familiale haïtienne et aux valeurs traditionnelles dont ils investissent les rôles d'homme et de femme. L'homme se définit comme pourvoyeur et doit davantage poursuivre ses études afin d'assurer les revenus de la famille. Par contre, la jeune fille, très tôt dans sa vie doit apprendre son rôle de mère en assistant la sienne

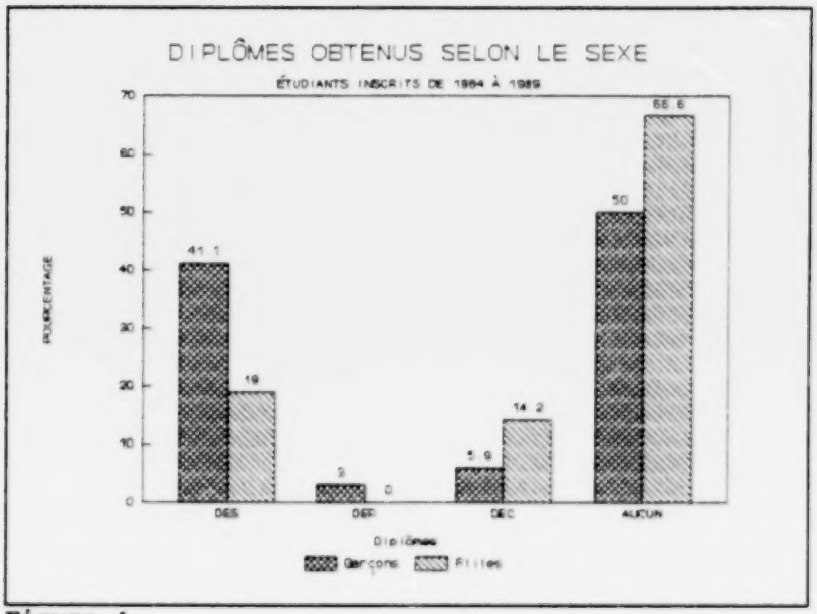

Figure 4

dans les tâches domestiques et le soin des enfants. Il n'est pas rare non plus qu'elle ait, très jeune, elle-même des enfants dont elle doit assurer l'éducation. Par conséquent, elle terminera son secondaire si ces tâches ne sont pas incompatibles avec son travail scolaire. Et comme la pression du milieu est plus forte chez les garçons que chez les filles pour qu'ils terminent leur niveau secondaire, il n'est pas surprenant que celles-ci obtiennent moins de diplômes que les garçons.

Les niveaux de scolarité diffèrent aussi selon la provenance des étudiants. Les étudiants qui proviennent directement d'Haïti avant d'entrer au Projet haïtien décrochent plus de diplômes et se retrouvent davantage au niveau collégial que les étudiants ayant fréquenté le système scolaire (Tableau 1). Les deux étudiants qui

se sont rendus à l'université arrivaient directement d'Haïti avant de s'inscrire au Projet. Cependant, les élèves provenant d'une commission scolaire étaient proportionnellement plus nombreux à chacun des niveaux du secondaire.

Tableau 1 - Obtention des diplômes en fonction de la provenance des étudiants

PROVENANCE	DES	DEP	DEC	UNIV.	AUCUN
CECM et autres commissions scol.	27,7%	0 %	0 %	0%	77,2 %
Haïti	32,3 %	2,9 %	14,7%	2,9 %	50 %

D'après l'équipe de formateur, on devrait expliquer ces données par le fait que l'élève ayant fréquenté le système scolaire a fait face à l'échec. Le sentiment d'inadéquation qui s'est développé à son premier contact avec l'école québécoise semblerait avoir affecté l'estime qu'il a de lui-même. Cet état de fait ne faciliterait pas sa réussite, même dans un nouveau milieu et nuirait à son intégration à la société québécoise. Plongé dans un milieu qui tient peu compte de ses caractéristiques propres, il en viendrait à conclure qu'il est lui-même la raison de l'échec.

3.2.1 Situation sur le marché du travail

Des étudiants à qui on demandait s'ils travaillaient actuellement, 41% ont dit oui pendant que 22 % disaient ne pas travailler. Une proportion considérable (27,9 %) n'ont pas répondu à cette question. La grande majorité (72 %) ont travaillé ou travaillent encore pendant leurs études. Les filles (29,6%) travaillent moins que les garçons (48,7 %). Elles (66,6%) travaillent moins également pendant qu'elles étudient que ceux-ci (75,6%). 33,8% des étudiants ont travaillé en moyenne 5,5 mois alors que 58,3 % ont travaillé en moyenne 2,3 années. Ces légères différences entre les filles et les garçons au travail s'expliqueraient par le fait que les filles adoptent des schèmes de comportement et des attitudes stéréotypés comme nous l'avons mentionné précédemment. Très jeunes, elles ont des responsabilités quant à l'éducation des enfants et aux tâches ménagères, ce qui les amènerait à devenir moins présentes sur le marché du travail.

Pour ce qui est du chômage, seulement 13,2% ont répondu qu'ils étaient chômeurs. Comme le fait d'être sans travail les renvoie à un statut social inférieur, il est possible de croire qu'ils avoueront plus difficilement recevoir de l'aide sociale. Ainsi, 13,2% des répondants affirment n'être ni aux études, ni au travail et ni au chômage. En additionnant ce pourcentage à celui des chômeurs déclarés on pourrait affirmer qu'environ 26,4% des répondants sont sans emploi. Les

élèves inscrits entre 1984 et 1986 sont ceux qui travaillent le plus. Ce qui s'explique par une présence plus longue sur le marché du travail. Enfin, il semble que plus ils demeurent longtemps au Québec, plus ils auraient tendance à être présents sur le marché du travail (Figure 5).

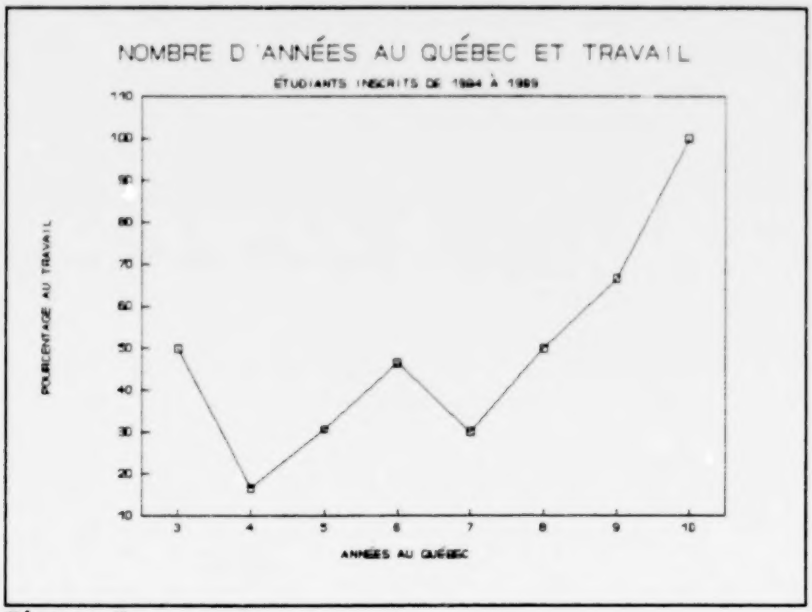

Figure 5

Note: le fait de diviser notre population selon le nombre d'années de présence au Québec produit des catégories constituées de très peu d'individus. Par conséquent les pourcentages doivent plutôt être interprétés plutôt comme des tendances que des absolus.

On note que 51,4 % des répondants travaillent dans un milieu majoritairement (50 % et plus) composé de Québécois de souche pendant que 15 % travaillent dans un *milieu composé majoritairement* de personnes d'autres origines ethniques et 21,1 % dans un milieu où sont représentés majoritairement les Haïtiens (Tableau 2). 12,5 % des personnes interrogées se retrouvent donc dans un milieu hétérogène où se côtoient plusieurs personnes de diverses origines.

Tableau 2 - Pourcentage des étudiants au travail en fonction du sexe et de la composition du milieu de travail selon les orignes ethniques

Milieux composés majoritairement des origines ethniques suivantes:	Filles	Garçons	Filles et garçons
Québécois de souche	50 %	52 %	51,4 %
Haïtien	20 %	21,7 %	21,1 %
Autres origines	20 %	13 %	15 %
Toutes les origines	10 %	13,3 %	12,5 %

Quant à la composition du milieu de travail selon le sexe des répondants, on perçoit des différences négligeables sauf pour la catégorie des emplois où se retrouvent en majorité des personnes d'autres origines ethniques: les filles (20 %) y sont plus nombreuses que les garçons (13 %).

Le fait de posséder peu de diplômes d'études les empêche d'accéder à des emplois rémunérateurs dans une proportion plus grande que les garçons. Sans égard au sexe, les jeunes Haïtiens lorsqu'ils sont au travail, même dans un milieu composé majoritairement de Québécois de souche, disent préférer entretenir des contacts avec d'autres Haïtiens (57,8 %) (Figure 6). Viennent ensuite dans leur préférence pour les échanges au travail, les Québécois de souche (26,5 %) et les personnes d'autres origines ethniques (15,6%). Au travail, la jeune Haïtienne (34,7 %) dit entretenir davantage de contact et d'échange avec les Québécois de souche que les garçons (20%).

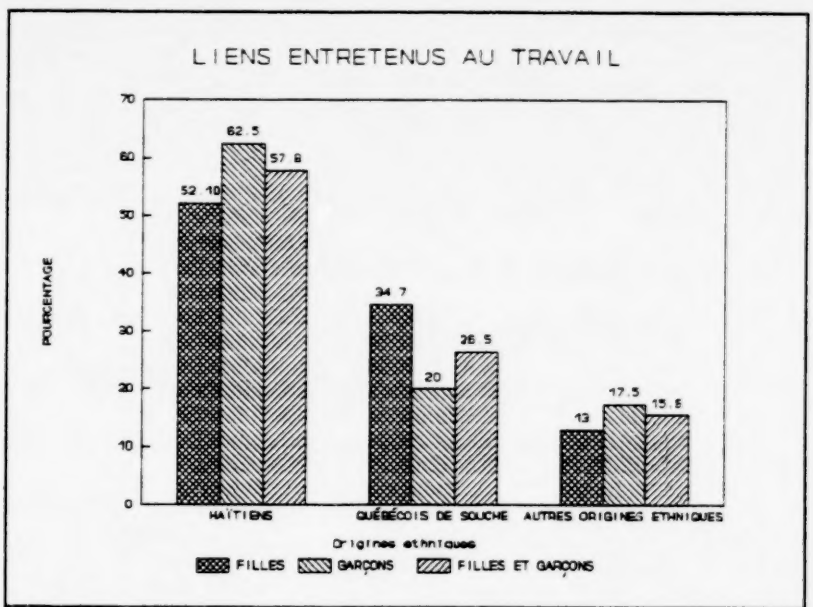

Figure 6

Les garçons (62,5 %) disent établir pour leur part plus de contact avec les autres Haïtiens que les filles (52,1 %). Les contacts varient peu en fonction de l'âge des personnes. Enfin, la langue parlée au travail tant pour les filles que les garçons demeure majoritairement le français à 75,8 % et on utilise les deux langues, le français et l'anglais dans 22,4 % des cas.

3.3 Données quant à l'intégration culturelle

Nous traiterons dans les pages qui suivent des données entourant l'acculturation des jeunes Haïtiens qui ont participé au Projet.

3.3.1 Les loisirs culturels

Les Haïtiens (58,3 %) qui étaient inscrits au Projet vont rarement ou jamais voir des spectacles des Québécois de souche (Tableau 3). Il semble donc qu'ils s'identifient peu aux artistes québécois et qu'à ce niveau, ils apprécient moins cette forme d'expression culturelle québécoise. 43,8 % des garçons et 26,9 % des filles vont souvent ou quelques fois voir des spectacles québécois de souche. La variable de l'âge ne semble pas affecter leur comportement quant à l'assistance aux spectacles québécois de souche.

Tableau 3 - Assistance aux spectacles québécois selon le sexe des étudiants

CLIENTÈLE	SOUVENT	QUELQUES FOIS	RAREMENT	JAMAIS
Filles et garçons	8,3 %	33,3 %	50 %	8,3 %
Filles	0 %	26,9 %	57,6 %	15,3 %
Garçons	12,1 %	31,7 %	36,6 %	19,5 %

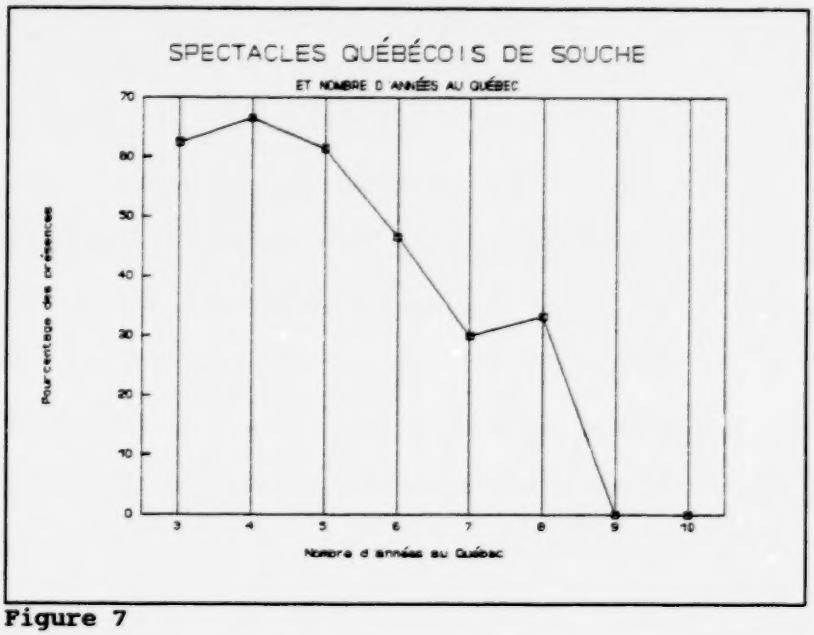

Figure 7

Cependant, plus longtemps ils sont au Québec, plus ils disent aller rarement ou jamais voir des spectacles québécois de souche (Figure 7). Ils se distancieraient donc progressivement de cette partie de la culture québécoise. Il est possible que des raisons financières jouent sur cet aspect de leur intégration. Mais cela ne nous aide pas à comprendre comment il se fait qu'à leur arrivée ils nous disent assister davantage aux spectacles québécois de souche puisqu'ils n'ont pas nécessairement davantage de moyens financiers après quelques années de séjour au Québec.

Nous les avons également interrogé pour connaître le genre d'émissions qu'ils écoutaient. Nous leur avons offert un choix de réponse comprenant des émissions d'origine américaine, traduite ou pas, et des émissions faites au Québec. En ce qui touche leurs habitudes télévisuelles, ils écoutent souvent ou toujours la télévision en français (83,2 %) et un peu la télévision en anglais (73,7%). Parmi les réponses on mentionne légèrement plus d'émissions d'origine américaine que d'émissions québécoises sans qu'on puisse toutefois conclure qu'ils écoutent davantage la télévision américaine. Les filles (1,8 émissions par personne) ont mentionné plus d'émissions américaines que les garçons (0,95 émission par personnes). D'après leurs commentaires, il semblerait qu'ils écouteraient la télévision américaine en anglais lorsque les dialogues sont moins importants comme par exemple les émissions telles *The Cosby Show* ou *Arsenio Hall*. La langue serait la barrière principale à leur écoute de la télévision américaine qui représente davantage leur réalité que la télévision québécoise, malgré certains ajustements réalisés par celle-ci depuis quelques années. Les filles (88,8%)

écouteraient légèrement plus la télévision en français que les garçons (80%).

Du côté musical, ils préfèrent à toutes les musiques celle provenant d'Haïti (Figure 8). Ils (89,3 %) disent écouter souvent ou très souvent la musique haïtienne et sont loin d'être amateurs de rock en disant qu'ils (94%) écoutent jamais ou un peu cette musique.

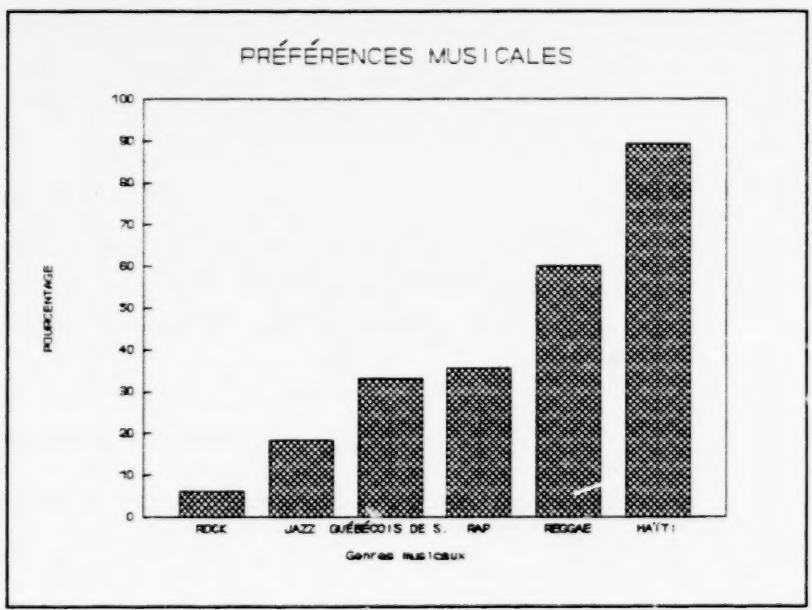

Figure 8

Le rock est une musique "blanche" pour les jeunes haïtiens qui ne s'identifient ni au rythme, ni aux paroles anglaises de ce genre musical. La musique québécoise attire 32,7% des jeunes qui l'écoutent souvent ou très souvent.

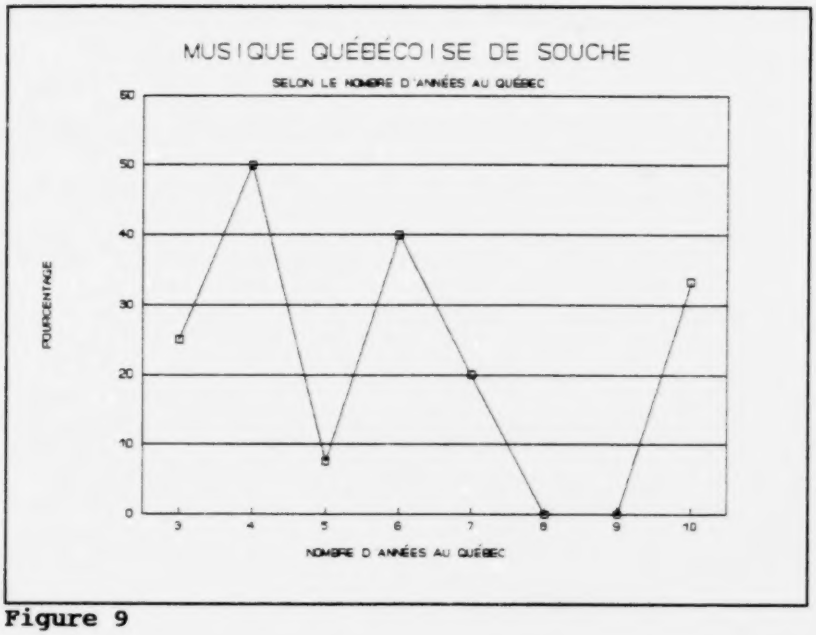

Figure 9

Le temps de séjour au Québec ne semble pas amener les jeunes à apprécier davantage la musique québécoise de souche. La figure 9 illustre la courbe plus complexe que suit l'appréciation musicale. Les écarts peuvent être attribuables à l'échantillonnage et également aux goûts individuels. On peut noter que l'engouement pour la musique québécoise de souche n'est pas fonction du nombre d'années vécues au Québec. On y note plutôt une légère baisse avec le temps. Les filles (37%) semblent écouter davantage la musique québécoise que les garçons (26,8 %) alors que la musique haïtienne semble être appréciée également des deux sexes. Dans la catégorie "autres musiques", on a mentionné souvent la musique africaine.

3.3.2 Liens d'amitiés créés au Québec

Des jeunes interrogés, 69,2% disent avoir quelques-uns ou plusieurs amis québécois de souche ou d'autres origines ethniques (Figure 10). Plus ils habitent longtemps au Québec, plus ils se lieraient d'amitié avec les Québécois de souche. Le temps de séjour au Québec semble affecter également les liens qu'ils créent avec les Québécois d'autres origines ethniques mais de façon plus diffuse.

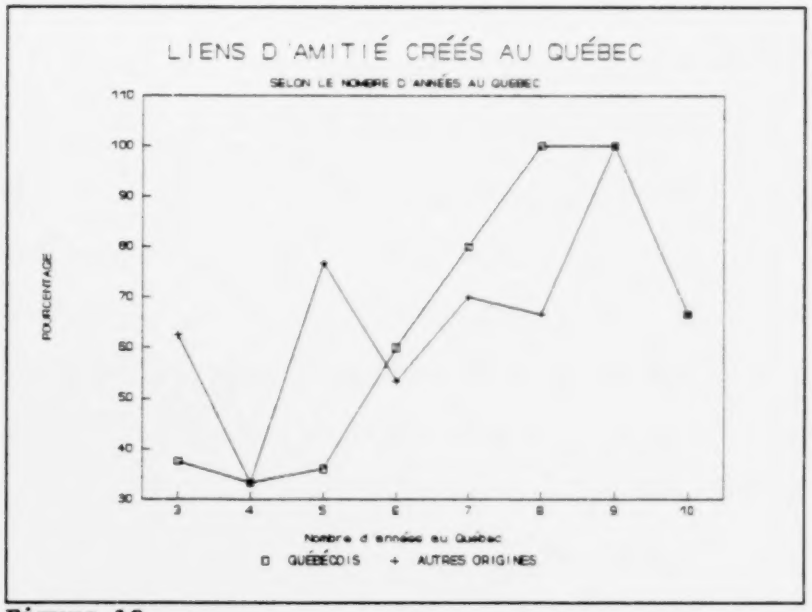

Figure 10

D'après ces courbes, il est possible de penser qu'ils se lient d'amitié davantage à leur arrivée au Québec avec des personnes d'autres nationalités. Ceci pourrait

s'expliquer par le fait qu'ils partagent la même situation d'insertion sociale dans un milieu nouveau et qu'ils développent des solidarités à ce moment avec des personnes d'autres origines ethniques. Cependant, après 6 années de présence au Québec, ils créent des liens d'amitié autant avec les Québécois de souche qu'avec les personnes d'origines ethniques diverses. Il s'agit là d'indices encourageants quant à l'intégration sociale des jeunes inscrits au Projet haïtien. Certains facteurs culturels comme la langue et la religion facilitent sûrement les contacts avec les Québécois de souche.

3.3.3 La connaissance du Québec politique

Nous leur avons demandé s'ils connaissaient le premier ministre du Québec de même que le chef du parti libéral du Québec et le chef du parti québécois (Tableau 4). 62,6% connaissent le nom du premier ministre alors que seulement 34,8% connaissent le chef du parti libéral du Québec et 52,2 % savent celui du chef du parti québécois. Il serait cependant intéressant de comparer ces résultats aux connaissances des Québécois de souche du même âge à ce sujet. Par exemple, il n'est pas évident que tous les jeunes Québécois font la distinction entre le premier ministre du Québec et le chef du parti libéral. Seulement 29,8% ont répondu correctement aux trois questions.

Tableau 4 - Connaissance des figures politiques du Québec selon le sexe

SEXE	P. MIN.	CHEF P. LIB.	CHEF P.Q.
Filles et garçons	62,6 %	34,8 %	52,2 %
Filles	55,5 %	25,9 %	40,7 %
Garçons	65,8 %	39 %	58,5 %

D'après les données recueillies, 55,5 % des filles et 65,8 % des garçons connaissent leur premier ministre. Elles connaissent également moins le chef du parti libéral et le chef du parti québécois (Tableau 4). Cependant, elles (25,9 %) sont légèrement plus nombreuses à voter que les garçons (24,3%). Il semblerait que les filles manifestent moins d'intérêt envers la question politique. On pourrait penser que le conditionnement culturel maintient la jeune Haïtienne davantage centrée sur l'univers familial et que les questions politiques sont plutôt l'affaire des hommes. Enfin, la connaissance des hommes politiques semble augmenter avec le temps de séjour au Québec, ce qui peut, à cet égard laisser penser que les étudiants du Projet haïtien s'intégreraient progressivement à la société québécoise sur le plan de la politique (Figure 11).

Pour ce qui est de leur participation au vote, seulement 25% des jeunes Haïtiens

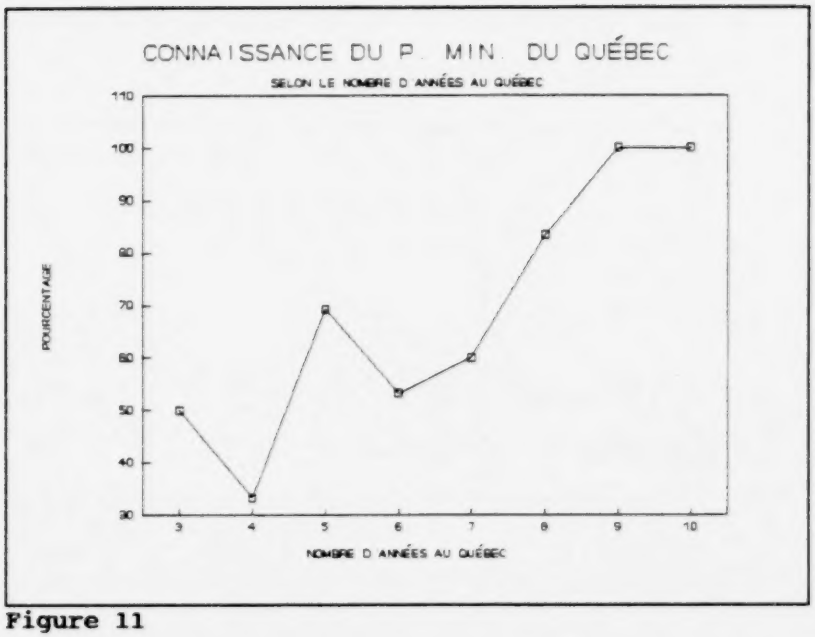

Figure 11

ont exercé ce droit alors qu'ils sont tous ici depuis 3 ans au moins, c'est-à-dire le temps requis pour devenir citoyens canadiens. Il faut noter que pour 11,7% d'entre eux, il était impossible d'exercer leur droit de vote puisqu'il n'y a pas eu d'élection depuis l'obtention de leur citoyenneté. Ce que le sondage indique, par contre, c'est que plus ils demeurent au Québec, plus ils connaissent leur premier ministre et qu'après 7 années au Québec, entre 60 et 70 % exercent leur droit de vote (Figure 12).

Quant à ceux et celles qui exercent leur droit de vote, 76,4 % connaissent leur premier ministre, 52,9 % le chef du parti libéral et 70,5 % le chef du parti

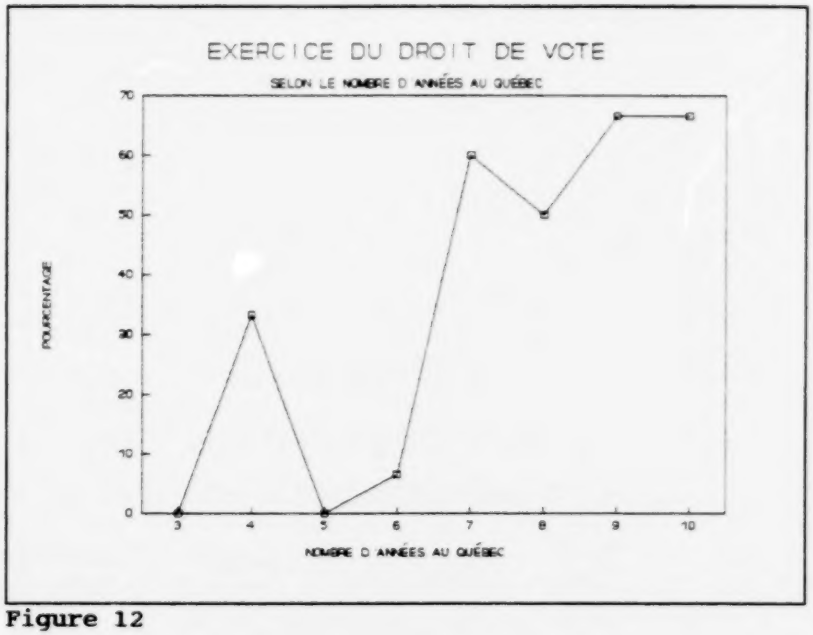

Figure 12

québécois. C'est donc dire qu'une bonne proportion se rend aux urnes sans connaître réellement les candidats. Il est possible d'imaginer une situation semblable du côté des Québécois de souche du même âge.

On peut relier l'ensemble de ces résultats à la situation particulièrement fragile de leur pays d'origine. Voter en Haïti ne signifie pas grand chose. On n'a qu'à consulter la scène politique de ce pays. Les régimes politiques ont été et sont toujours, au moment de leur arrivée en terre d'accueil, synonymes d'oppression, de répression et leur désintéressement politique généralisé peut s'expliquer ainsi. Ce qui est vrai pour les Haïtiens le semble également pour les autres immigrés. "À l'égard de la politique, les immigrants sont en revanche réticents, méfiants.

Provenant pour la plupart de pays totalitaires, ils ont mis la politique à distance, comme si ce qui la concerne ne se discute pas en public." [10]

3.4 L'évaluation du Projet haïtien

À la fin du questionnaire, nous avons demandé aux personnes interrogées ce qu'ils pensaient de la formation qu'ils avaient reçue. Nous leur demandions de classer parmi 6 aspects fondamentaux de l'approche pédagogique développée au Projet haïtien lesquels les avaient aidés davantage à s'intégrer à la société québécoise. Nous leur avions également demandé dans quelle mesure, globalement, le Projet haïtien les avaient aidés dans leur intégration sociale.

Globalement les élèves qui ont fréquenté le Projet haïtien disent dans une très grande proportion (92,3 %) avoir été aidé (Figure 13). Seulement 7,5 % des personnes interrogées disent que le Projet les ont aidées peu ou pas du tout. Ces personnes qui jugent négativement le projet sont majoritairement des garçons (60%), presque tous au chômage (80%), et qui ne se sentent pas intégrés au Québec (60 %). Ils représentent 15 % des élèves inscrits dans une commission scolaire avant leur arrivée au projet et 5, 5 % des élèves qui provenaient directement d'Haïti. Le séjour dans le système scolaire semblerait donc développer légèrement plus de sentiments négatifs quant au contexte

[10]Chalom, Maurice, op. cit. p. 95

d'apprentissage du Projet haïtien. On peut dire à partir de ce profil que ces élèves éprouvent réellement de la difficulté à s'intégrer dans la société d'accueil.

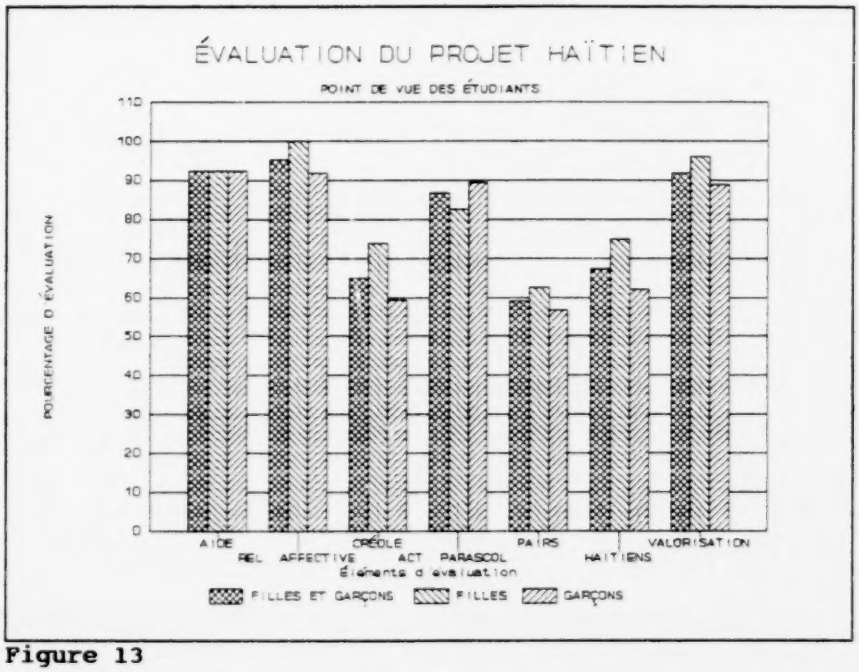

Figure 13

La très grande majorité des élèves (91,8 %) se disent valorisés moyennement ou beaucoup par leur passage au Projet. Pour l'équipe des formateurs, cette donnée est très importante puisqu'une des assises pédagogiques du Projet consiste à revaloriser leur culture d'origine pour qu'ensuite ils puissent adhérer à un autre contexte culturel et le faire leur. De ce point de vue, le Projet haïtien semble avoir réussi.

On remarquera que les répondants spécifient que la relation affective établie par les formateurs est l'élément qui a le plus facilité leur intégration. Les filles jugent à 100% que la relation affective établie avec leurs formateurs a été un facteur déterminant pour leur intégration alors que les garçons (91,8%) la juge un peu plus faiblement. On doit savoir qu'au début du projet, les formateurs étaient en majorité des femmes haïtiennes et que par conséquent, les jeunes Haïtiennes avaient accès à des modèles de femmes qui s'intégraient à la société québécoise. Les garçons, par contre avaient moins de modèles auxquels s'identifier. Viennent ensuite en ordre d'importance, les activités parascolaires qui sont jugées à 86,7% comme facilitant leur intégration sociale. Les garçons (89,4%) disent qu'elles les ont aidé davantage à s'intégrer à la société québécoise que par les filles (82,6%). Quant aux autres variables elles obtiennent des pourcentages d'appréciation plus bas.

Les filles (74%) estiment davantage le fait que les formateurs parlaient créole que les garçons (59,4 %). Destin (1991) faisait état de 71,4 % de jeunes inscrits en 1990 au Projet qui disaient que le créole les aidaient à mieux comprendre.[11] Il apparaît que ce pourcentage se maintienne même après leur passage au Projet et que le temps écoulé depuis la fin de leur participation au Projet ne semble pas changer cette perception: 40 % des élèves inscrits en 1984 et 36,4 % des élèves inscrits en 1988 considèrent que l'utilisation du créole n'a pas aidé du tout à leur intégration (Tableau 5). On observe donc que même après leur passage au Projet haïtien, les jeunes considèrent l'utilisation

[11] Lemarec Destin, op. cit. p. 28

moins importante que les autres composantes.

Tableau 5 - Perception des étudiants quant à la pertinence de l'utilisation du créole en fonction des années de fréquentation

Années de fréquentation	Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup
1984	40 %	20 %	0 %	40 %
1985	14,3 %	14,3 %	14,3 %	57,1 %
1986	0 %	8,4 %	50 %	41,6 %
1987	0 %	30 %	20 %	50 %
1988	36,4 %	18,2 %	18,2 %	27,2 %
1989	15,4 %	30,8 %	23 %	30,8 %
Moyenne de 1984 à 1989	17,7 %	20,3 %	20,91 %	41,1 %

D'autre part, 67,1 % des répondants affirment que le fait d'être regroupés entre Haïtiens les a aidé à s'intégrer (Figure 13). À la question à savoir si l'aide des autres élèves

pouvait avoir facilité leur intégration, 40 % ont répondu pas du tout ou un peu. On constate donc qu'une proportion importante des jeunes inscrits au Projet ne perçoit pas la présence d'autres Haïtiens comme facilitante à leur intégration. On ne remarque pas de différences entre les sexes et l'âge ne semble pas non plus affecter ces appréciations. Comment comprendre cette réaction négative des jeunes haïtiens? Le rapport de M. Lemarec Destin [12] nous dressait également ce portrait : les jeunes étaient dans une grande proportion réticents à participer au Projet haïtien. Ils ont peur d'être regroupés ensemble et se sentent facilement dévalorisés. Ils perçoivent négativement la langue créole qui a été réprimée en Haïti et considérée comme la langue des pauvres et voient dans le regroupement une dévalorisation, une perte de statut. Ils ne se sentent plus comme les autres. Voilà qui peut fournir une explication au fait qu'ils réagissent négativement à leurs alter ego. En même temps qu'ils jugent le projet globalement comme étant aidant et valorisant pour eux, ils discréditent le fait d'être regroupés et l'utilisation du créole comme langue de support à l'enseignement.

3.5 Perception des répondants quant à leur intégration

Nous avons donc posé la question aux jeunes Haïtiens du Projet pour savoir s'ils se sentaient intégrés à la société québécoise. Nous leur demandions également de spécifier à quelle occasion ils ressentaient qu'ils étaient Québécois. 81,8 % des personnes interrogées disent se sentir intégrées au Québec. Les filles (85,1 %) disent se sentir bien

---

[12] Destin Lemarec, op. cit. p. 37 à 44

intégrées au Québec dans une proportion plus grande que les garçons (79,6 %). Parmi ceux qui ne se sentaient pas intégrés au Québec, on retrouvait 58,3 % des étudiants provenant du réseau scolaire avant l'arrivée au Projet haïtien et 13,8 % provenant directement d'Haïti (Tableau 6). 40 % des jeunes qui fréquentaient les classes d'accueil et 10 % des élèves issus des cheminements particuliers avant leur arrivée au Projet affirment également ne pas se sentir intégrés au Québec. Là encore, l'expérience avec le milieu scolaire régulier avant leur inscription au Projet semble influencer négativement leur sentiment d'intégration à la société québécoise. Autre fait à noter : 33,3 % de ceux qui disent ne pas se sentir intégrés au Québec sont présentement au niveau collégial.

Tableau 6 - Sentiment d'intégation au Québec en fonction de la provenance

PROVENANCE	Sentiment positif quant à leur intégration	Sentiment négatif quant à leur intégration
CECM	66,7 %	33,3 %
AUTRES C. SCOLAIRES	75 %	25 %
HAÏTI	86,2 %	13,8 %
ACCUEIL	60 %	40 %
CHEMINEMENTS PARTICULIERS	90 %	10 %

Ce qui pourrait confirmer le fait qu'au niveau collégial, les étudiants doivent faire face à un milieu essentiellement composé de Québécois de souche et de personnes d'autres origines ethniques où ils se retrouvent en minorité. Selon une recherche de Larouche et Couture (1988), au collégial, "... les perceptions laissent entendre que de façon générale, les groupes étudiants minoritaires connaissent un haut taux d'échecs et d'abandons et se sentent rejetés par le milieu" [13]. On voit donc que le processus d'intégration, malgré qu'il ait un certain caractère irréversible, peut être discontinu selon la situation dans laquelle se trouve l'immigrant.

Parmi ceux qui ne se sentent pas intégrés au Québec, 58,3 % n'avaient pas obtenu de diplôme, il y avait deux fois plus d'hommes que de femmes et ils n'avaient pas ou avaient un seul ami Québécois de souche dans une proportion de 58,3 %. Le temps passé au Québec ne semble pas influencer leur perception négative quant à leur propre intégration. Il semble cependant exister un lien entre le moment où ils ont reçu leur formation au Projet haïtien et le sentiment qu'ils ont d'être intégrés au Québec (Figure 14). Ceci est très important puisque nous pouvons établir un lien entre la formation reçue et le sentiment qu'ils ont d'être intégrés au Québec. Autrement dit, l'expression du sentiment qu'ils ont d'être intégrés au Québec suit une courbe directement proportionnelle dans le temps à leurs années d'inscription au Projet haïtien. En d'autres termes, plus leur participation au Projet date, plus ils se disent intégrés à la société québécoise. Et ceci est particulièrement vrai à partir de 1986. Toutefois, on remarquera dans la

---

[13] Bertelot, Jocelyn, op, cit. p. 143

figure 14 que les élèves inscrits en 1984 et 1985 donnent une perception positive légèrement inférieure à celle de 1986 mais tout de même supérieure aux élèves plus récemment inscrits au projet. Il faudrait poursuivre cette recherche sur quelques années afin de pouvoir conclure de façon définitive. On serait donc porté à penser que leur formation marque, dans leur existence, un moment important à partir duquel le sentiment de faire partie du Québec progresse. Ce facteur influence leur sentiment d'être intégré

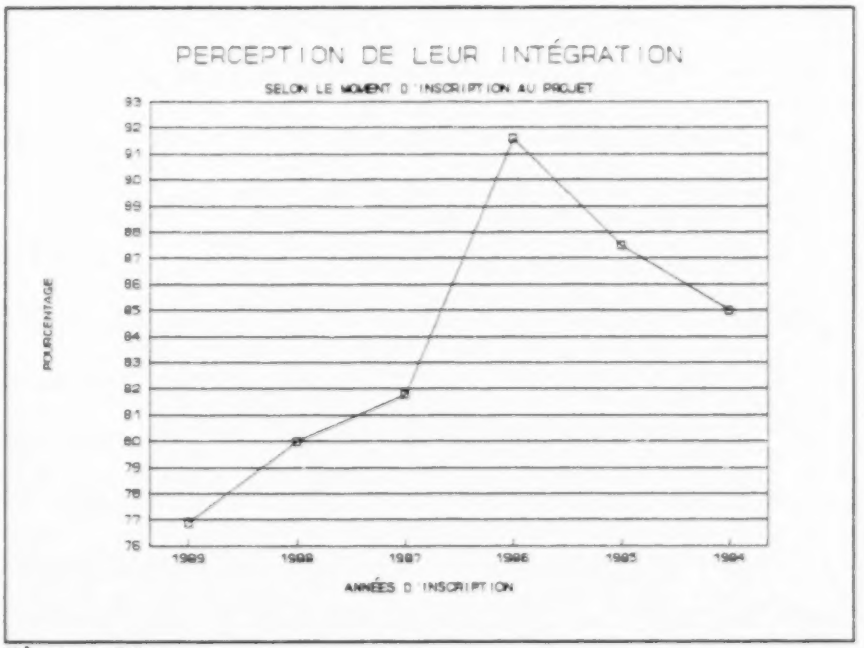

Figure 14

au Québec plus que d'autres variables telles l'âge ou le temps passé au Québec.

À la question à savoir à quelle occasion ils ressentaient faire partie du Québec, les

réponses varient mais on retrouve en premier lieu les fêtes: la fête nationale, Noël, le Carnaval de Québec, la fête du Canada [14]. Puis on mentionne les droits et libertés de la personne. On se sent intégré parce qu'on a les mêmes droits que les Québécois de souche et qu'on est dans un pays libre. Également, on mentionne que le fait d'être aux études ou de travailler procure le sentiment de faire partie du Québec. Enfin on souligne que le fait de voter, d'avoir des amis québécois et d'assister à des spectacles québécois de souche aide à se sentir partie intégrante du Québec.

Parmi les témoignages, il y a en un très éloquent sur la perception que peuvent avoir certains étudiants en situation d'apprentissage et qui peut aider les intervenants à saisir l'importance du contact stimulant avec ces élèves :

"Je ressens que je fais partie du Québec surtout quand je rentre en classe à l'école Père-Marquette. J'ai un prof. de maths...vous savez, je ne suis pas bonne en maths, mais lui il m'encourage souvent...Il me dit : "t'es capable, fonce, tu verras. Je sais que les Haïtiens sont capables." Avec lui j'ai fait trois modules de maths et j'ai bien réussi. Puis il me demande souvent: " Est-ce que t'es bien intégrée dans notre culture?" Ça me rend chaud au coeur et c'est à ce moment là que je vois que je fais partie du Québec." (21 ans, 5e secondaire).

---

[14] Note: comme il s'agissait d'une question ouverte, nous ne donnerons pas de pourcentage mais plutôt l'ordre d'importance de chaque réponse.

IV. CONCLUSION

Nous pouvons donc conclure, sur le plan de l'intégration fonctionnelle, que les étudiants inscrits au Projet haïtien s'intègrent dans une très grande proportion. Au niveau des études, 49,5 % des étudiants inscrits de 1984 à 1988 ont obtenu un diplôme d'études (DES, DEC, DEP, Universitaire). Ce qui est un pourcentage élevé compte tenu de leurs antécédants scolaires. Ils ont également en très grande majorité (72 %) poursuivis leurs études dans le réseau scolaire. L'importance que le jeune Haïtien accorde aux études joue en faveur de son intégration. Cependant, il semble que les filles, à cause de leur environnement culturel soient moins enclines à terminer leurs études et par conséquent à s'intégrer à la société québécoise de ce point de vue. Il semble enfin que les étudiants qui proviennent du milieu scolaire avant de s'inscrire au Projet haïtien éprouvent plus de difficulté à s'intégrer que les autres étudiants arrivant directement d'Haïti.

Sur le marché du travail, il semble que plus le nombre d'années passées au Québec augmente, plus le pourcentage des jeunes au travail augmente. Ils sont dans une grande proportion (51,4 %) au travail dans un milieu composé majoritairement de Québécois de souche. Même s'ils entretiennent moins de contacts au travail avec les Québécois de souche, ils arrivent quand même à se tailler une place sur le marché du travail et à oeuvrer dans des secteurs qui ne sont pas considérés comme des emplois ethniques. La situation n'est cependant pas la même pour les femmes qui se retrouvent plus fréquemment dans des emplois dits "ethniques". Dans l'ensemble, on observe un taux presque constant relativement élevé des jeunes Haïtiens au

travail et ce, dans un contexte économique particulièrement difficile. D'autre part, on sait que plusieurs recherches effectuées au Canada et au Québec ont démontré que les populations noires sont victimes dans une grande proportion de discrimination au travail. Par exemple, dans une recherche effectuée à Toronto en 1984 [15], les chercheurs d'emploi d'origine blanche recevaient trois offres d'emploi contre une pour ceux d'origine noire. Et il semble que la situation soit semblable au Québec (Montpetit 1989) [16]. Il est également plus difficile pour une personne immigrée d'avoir accès aux divers postes des entreprises. On y note également du harcèlement racial ou ethnique [17]. En 1986, une personne d'origine ethnique autre que Québécoise de souche sur quatre était en chômage et une sur deux dans le cas des jeunes de 15 à 24 ans (Statistiques Canada, 1989) [18]. On peut donc dire que sur le marché du travail, les jeunes Haïtiens qui ont fréquenté le Projet haïtien semblent bien s'intégrer à la société québécoise.

Quant à l'intégration culturelle, les résultats du sondage incitent à être plus prudent avant de conclure et à apporter des nuances. Ainsi, sur le plan de leur participation à la culture artistique et à la production culturelle québécoise, on enregistre une distanciation lorsqu'ils sont établis au Québec depuis longtemps. Quand on définit l'intégration comme étant une

---

[15] Bertelot, Jocelyn, op. cit. p.42

[16] Montpetit, Caroline (1989), *Les patrons du port ne voulaient pas de Noirs*, La Presse, 31 mai 1989.

[17] Bertelot, Jocelyn, op. cit. p. 46

[18] Statistiques Canada (1989b) *Recensement Canada 1986, Profil des groupes ethniques*, Catalogue 93-154, Ottawa, Statistique Canada.

recherche d'appartenance au contexte social de la société d'accueil tout en préservant l'identité culturelle de l'immigrant, l'appréciation et la préservation des sentiments positifs à l'endroit de leur propre musique est tout à fait souhaitable. On pourrait cependant conclure que la musique québécoise n'engendre pas de résonance avec leur propre culture mais on peut aussi s'interroger sur les efforts qui sont dispensés à l'école afin de sensibiliser les élèves à cet aspect de notre culture. Nous devons, par ailleurs, constater que la culture haïtienne est peu présente dans les médias québécois. Par exemple, si la musique haïtienne côtoyait la musique québécoise sur les ondes des radios commerciales, les Haïtiens pourraient possiblement s'intéresser davantage à la musique québécoise.

Sur le plan de la politique, mêmes si leurs connaissances ne sont pas excellentes, il demeure que plus ils passent de temps au Québec, plus ils deviennent des membres actifs de la société par leur connaissance des personnages politiques et par l'exercice de leur droit de vote. Cependant, on note une désaffection plus grande de la part des filles haïtiennes qui, de ce point de vue, s'intègrent légèrement moins que les garçons.

A propos des relations amicales, il semble encore là que plus le temps passe, plus les étudiants créent des liens d'amitiés autant avec les personnes d'autres origines ethniques qu'avec les Québécois de souche.

Enfin, si on se fie à leur propre perception de leur intégration sociale et à la définition qu'ils en donnent, on peut dire que les élèves qui ont fréquenté le Projet haïtien s'intègrent dans

une proportion très importante. Il semble également que le Projet haïtien a joué un rôle déterminant dans le développement de leur sentiment d'appartenance à la collectivité québécoise.

V. DEFIS POSÉS AU PROJET HAÏTIEN ET PISTE D'ORIENTATION

Il y aurait lieu de s'interroger pour vérifier si tout a été fait afin de susciter une participation plus grande des étudiants à la vie culturelle des Québécois. L'objectif n'est pas qu'ils deviennent comme les Québécois de souche mais plutôt qu'ils puissent détenir les codes culturels afin de pouvoir apprécier la richesse de la production culturelle de leur société d'accueil.

Le Projet haïtien pourrait peut-être envisager à l'intérieur du curriculum qu'il propose aux élèves, de réévaluer l'initiation aux institutions et à la culture québécoises. Tout en continuant d'offrir les mêmes services, il pourrait mettre davantage l'accent sur la production culturelle québécoise et faciliter l'accès des étudiants aux différentes manifestations culturelles québécoises. Cela peut se faire dans le cadre des cours actuels. Il en est de même de la connaissance des institutions politiques. À ces égards, il serait pertinent de continuer le recrutement d'enseignants québécois de souche dans l'équipe de base du projet. Les formateurs haïtiens sont les mieux placés pour faciliter le passage des élèves en terre étrangère puisqu'ils l'ont vécu eux-mêmes. Il apparaît donc essentiel qu'ils soient présents tout au long du cheminement des étudiants. Cependant le formateur québécois pourrait initier

plus facilement l'immigrant à la culture et à l'histoire du Québec. C'est peut-être cette absence que traduisent les données quant à l'acculturation des élèves du Projet haïtien.

En ce qui touche les assises pédagogiques du Projet, il est à noter que les étudiants ont jugé les activités parascolaires comme étant très aidantes dans leur intégration à la société québécoise. Il y aurait lieu de poursuivre cet effort et d'offrir encore plus d'activités pour qu'ils s'approprient l'univers culturel québécois. Il faut également prendre en compte leur réaction légèrement négative au fait d'être regroupés entre Haïtiens et à celui d'utiliser le créole comme langue d'appoint dans les classes. Même si cette réaction s'explique bien par la perception négative qu'ils ont d'eux-mêmes à l'endroit de leur langue et de leur culture, il serait important de poursuivre la réflexion pour vérifier si ce sentiment à l'égard de leur propre situation d'apprentissage a un impact sur le développement de leur sentiment d'intégration à la société québécoise pendant leur passage au Projet haïtien. À ce titre, on pourrait évaluer la pertinence d'activités ou de réorganisations permettant l'intégration des Québécois de souche dans leur contexte d'apprentissage.

Enfin, le Projet haïtien devrait également continuer de porter une attention toute particulière à la jeune Haïtienne. Elle se retrouve partagée entre des valeurs culturelles contradictoires. En ce sens, son intégration à la vie québécoise semble beaucoup plus difficile dans son ensemble. Il y aurait lieu d'explorer divers moyens afin de l'aider à vivre ses conflits intérieurs. L'école a peu de prise sur cet aspect, mais il serait souhaitable de continuer la ré-

flexion sur la participation des parents au Projet haïtien [19]. Il semble que les valeurs familiales haïtiennes se heurtent aux valeurs familiales de la société d'accueil et que l'étudiante, plus que l'étudiant, s'y retrouve coincée.

[19] Destin Lemarec, *Pédagogie et enseignement*, Le lien, Volume 4, Numéro 1, Juin 1992 page 5 à 9.

BIBLIOGRAPHIE

.Benoit, Fernand, *Projet haïtien, 1984-1986, Évaluation*, Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal, Service de l'éducation des adultes, 16 pages.

.Bertelot, Jocelyn, *Apprendre à vivre ensemble*, Centrale de l'enseignement du Québec, 1990. 187 pages.

.Boisrond, Suzie, La Salle, Jean, Latulippe, Marie-Camille, et Rouzier, Yannick, *Projet haïtien du Centre Saint-Marc, Bilan*, 1985, 12 pages.

.Chalom, Maurice, *Le migrant démuni*, Liber, 1991, 150 pages.

.Destin, Lemarec, *Pédagogie et enseignement*, Le Lien, Volume 4, numéro 1, p. 5 à 9.

.Destin, Lemarec, *Rapport sur le Projet haïtien, 1984-1990*, Centre de ressources en éducation populaire, Commission des écoles catholiques de Montréal, 1991, 55 pages.

.Gauthier, Benoit, *Recherche sociale, de la problématique à la cueillette de données*, Presses de l'Université du Québec, 1984, 535 pages.

.Présent, Alain et Rouzier, Yannick, *Sensibilisation des parents haïtiens à leurs droits face à l'école*, texte produit dans le cadre du cours Fondements de l'action communautaire, Université de Montréal, 1992.

.Statistiques Canada (1989) *Recensement Canada 1986. Profil des groupes ethniques*, catalogue 93-154, Ottawa, Statistiques Canada.

ANNEXE

Questionnaire adressé aux élèves du Projet haïtien

QUESTIONNAIRE

Veuillez noter que tout ce qui est écrit au masculin peut se lire au féminin s'il y a lieu.

1- **Sexe:** M ☐ F ☐

2- **Âge:** _____

3- **Depuis combien de temps es-tu arrivé au Québec?**

-Je suis né au Québec ☐

-Je suis ici depuis ☐ ans.

4- **Situation avant ta venue au Projet haïtien:**

.Tu arrivais directement d' Haïti ☐

.Tu étais à la C.E.C.M. ☐

.Tu étais dans une autre Commission scolaire ☐

5- **Avant ton inscription au Projet haïtien:**

.Tu étais dans une classe d'accueil ☐

.Tu étais dans une classe régulière ☐

.Tu étais inscrit au "Professionnel court" ou dans les "Cheminements particuliers de formation" ☐

.Autres, précise _____

6- **Dates de fréquentation du Projet haïtien:**

Du ____ ____ ____ au ____ ____ ____
jour mois année jour mois année

SITUATION SCOLAIRE

7- **Es-tu aux études actuellement?**

Oui ☐ Non ☐

.Si oui, quelle école fréquentes-tu?_____

_____

8- **Quel est ton niveau de scolarité actuel?** (Si tu as cessé tes études, indique quel est ton niveau de scolarité réussi)

Alphabétisation ☐ Présec. ☐ Sec. I ☐ Sec. II ☐ Sec. III ☐

Sec. IV ☐ Sec.V ☐ Collégial ☐ Universitaire ☐

Formation professionnelle ☐

9- **Quel est ton dernier diplôme obtenu?**

.Diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ☐

.Diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) ☐

.Diplôme d'études professionnelles (C.E.P.) ☐

.Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ☐

.Diplôme universitaire ☐

.Aucun diplôme ☐

SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

10- **As-tu déjà travaillé depuis que tu as quitté le Projet haïtien?**

Oui ☐ Non ☐

.Si oui, pendant combien de temps?

☐ nombre de semaines ☐ nombre de mois ☐ nombre d'années

.Étais-tu aux études en même temps? Oui ☐ Non ☐

11- **Es-tu au travail actuellement?**

oui ☐ non ☐

.Si oui, lequel? _____

12- **Ton milieu de travail est composé:** (Si tu ne travailles pas actuellement, indique comment était composé ton milieu de travail)

de Québécois de souche ☐ 0 à 25% ☐ 25 à 50% ☐ 50 à 75% ☐ 75 à 100%

d'Haïtiens ☐ 0 à 25% ☐ 25 à 50% ☐ 50 à 75% ☐ 75 à 100%

de personnes d'autres origines ☐ 0 à 25% ☐ 25 à 50% ☐ 50 à 75% ☐ 75 à 100%

.Avec quelles personnes as-tu le plus de lien, de contact? (Si tu ne travailles pas actuellement, indique avec qui tu avais le plus de lien, de contact)

les personnes d'autres origines ☐ les Québécois de souche ☐ les Haïtiens ☐

.Quelle langue parles-tu au travail?

.l'anglais ☐ .le français ☐

. autre langue ☐ ,précise_____

13- Es-tu en chômage actuellement?

Oui ☐ Non ☐

LES LOISIRS CULTURELS

14- Assistes-tu à des spectacles mettant en vedette des artistes québécois de souche?

Souvent ☐ Quelques fois ☐ Rarement ☐ Jamais ☐

15- **Parmi les émissions de télévision suivantes lesquelles regardes-tu régulièrement?**

Chambre en ville ☐

Entre chien et loup ☐

Campus ☐

Dalas ☐

Top model ☐

Le hockey ☐

Je n'écoute aucune émission de façon régulière ☐

Autres, précise _____

16- **Tu écoutes la télévision:**

en français: Jamais ☐ Un peu ☐ Souvent ☐ Toujours ☐

en anglais: Jamais ☐ Un peu ☐ Souvent ☐ Toujours ☐

Je n'écoute pas la télévision: ☐

17- Parmi les genres musicaux suivants, lesquels écoutes-tu?

Le rap: jamais ☐ un peu ☐ souvent ☐ très souvent ☐

Le rock: jamais ☐ un peu ☐ souvent ☐ très souvent ☐

La chanson des Québécois de souche: (Folklore,moderne) jamais ☐ un peu ☐ souvent ☐ très souvent ☐

Le jazz: jamais ☐ un peu ☐ souvent ☐ très souvent ☐

Le reggae: jamais ☐ un peu ☐ souvent ☐ très souvent ☐

Chansons d'Haïti: jamais ☐ un peu ☐ souvent ☐ très souvent ☐

Autre ☐ spécifie _____

LE QUÉBEC

18- Comment s'appelle le premier ministre du Québec?

_____

19- Qui est le chef du parti libéral du Québec?

_____

20- Qui est le chef du parti québécois?

_____

21- As-tu déjà été voté à des élections au Québec?

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

22- **As-tu des amis autres qu'Haïtiens?**

Québécois de souche: pas du tout ☐ un ☐ quelques-uns ☐ plusieurs ☐

D'autres origines: pas du tout ☐ un ☐ quelques-uns ☐ plusieurs ☐

23- **Te sens-tu bien intégré au Québec?**

Oui ☐ Non ☐

Si oui, à quelle occasion ressens-tu que tu fais partie du Québec, que tu es québécois?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Si non, qu'est-ce qui nuit à ton intégration?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

LE PROJET HAÏTIEN

24- Est-ce que ton passage au Projet haïtien t'a aidé à t'intégrer à la société québécoise?

Pas du tout ☐ Un peu ☐ Moyennement ☐ Beaucoup ☐

Si le projet a facilité ton intégration, peux-tu indiquer parmi les éléments suivants, lesquels t'ont aidé à t'intégrer à la société québécoise.

.la relation affective chaleureuse avec les formateurs:

pas du tout ☐ un peu ☐ moyennement ☐ beaucoup ☐

.le fait que les formateurs utilisaient le créole:

pas du tout ☐ un peu ☐ moyennement ☐ beaucoup ☐

.les activités parascolaires (visites de musée, échanges sportifs, conférenciers etc...) :

pas du tout ☐ un peu ☐ moyennement ☐ beaucoup ☐

.l'aide des autres élèves:

pas du tout ☐ un peu ☐ moyennement ☐ beaucoup ☐

.le fait d'avoir été regroupé avec des Haïtiens à la même école:

Pas du tout ☐ Un peu ☐ Moyennement ☐ Beaucoup ☐

.autre, précise_____

25- **T'es-tu senti valorisé en tant qu'Haïtien pendant ton passage au projet haïtien?**

Pas du tout ☐ Un peu ☐ Moyennement ☐ Beaucoup ☐

MERCI D'AVOIR RÉPONDU AUX QUESTIONS!